

« *Je me souviens qu'avant...* », à cette période, nous pêchions les premiers maquereaux de la saison. Nous étions au mois de mai, vers le 25, au moment de la fête des Saintes en référence au rassemblement des gitans qui a lieu aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Ces poissons étaient les meilleurs, très attendus par les pêcheurs valrassiens qui les dégustaient simplement grillés, à « l'eau sel » ou en « bouille ». À la même période, les loups commençaient à s'intéresser aux montages des peaux sur les criminelles et les daurades goûtaient aux appâts dévolus à cette pêche. En résumé, c'était le bon temps, celui auquel nous faisons très souvent référence, celui que nous racontons à nos petits-enfants.

Depuis quelques années, ce temps béni a progressivement changé pour atteindre de nos jours **un seuil inquiétant**. Toute la filière pêche en est consciente mais chacun trouvera une bonne raison pour accuser l'autre en prenant soin d'argumenter sa version par un motif qui ne le concerne pas. Parlant de pêche intensive voire de surpêche, les professionnels trouveront une parade en accusant la pêche de loisir. Parlant de pollution, les industriels, les agriculteurs, les viticulteurs et autres éleveurs se justifieront en avançant une obligation de résultat, de coût de production, de maintien d'emploi, etc. Nous connaissons la chanson...

La **pollution**, la **surpêche**, mais également le **changement climatique** sont certainement, selon les scientifiques, les trois facteurs essentiels à cette situation. La vérité est certainement là. Que de travail en perspective, que de commissions à mettre encore en place, que d'états généraux à réunir, à juste raison, chacun s'y emploie pour dénoncer cette situation mais existe-t-il vraiment une volonté d'aboutir ? À force de vouloir contenter tout le monde, on ne fait rien ou l'on prend des décisions absurdes et farfelues. L'exemple de l'interdiction de la pêche du bar au-dessus du 48° parallèle pour les pêcheurs de loisir en est la preuve.

La Méditerranée n'est pas épargnée par cet état de fait. Les prises sont également de plus en plus rares ; à ce rythme, le pire est devant nous. Nous en sommes conscients mais pourtant, à notre connaissance cette situation semble échapper à nos dirigeants nationaux ou européens. Je me souviens d'une remarque que j'avais faite lors d'une intervention aux dernières assises de la plaisance et des pêches en mer suite à la vidéo de Monsieur Cadec, président de la commission Pêche au Parlement européen, diffusée à notre attention, « ... **Et la Méditerranée dans tout ça, il n'en parle pas...** ». Pourtant, à notre niveau, nous faisons le maximum pour lancer des alertes.

Dernièrement, l'APPP Valras-Plage a provoqué une réunion (encore une) à laquelle ont participé les responsables des clubs de la région affiliés à la FNPP et le **premier prud'homme** du secteur de Valras-Plage. Les pêcheurs professionnels « *petits métiers* » souffrent également de cette situation. En effet, sur une période de cinq ans leurs prises ont diminué de 70 %. Après une analyse de cette



situation, il a été convenu d'avancer deux raisons : **une suspicion de pollution et une pêche intensive par les bateaux équipés de filets tournants - alatchare** - pourtant interdite dans les conditions où elle est pratiquée. Deux courriers ont été rédigés à l'attention de nos dirigeants politiques et responsables administratifs et de l'État. Nous avons demandé que des analyses poussées soient effectuées au niveau de l'eau et des sédiments et que des contrôles réguliers aient lieu à l'encontre des pêcheurs utilisant ces filets criminels. Une trentaine de lettres a été expédiée. À ce jour, seule madame Emmanuelle Ménard, députée de notre circonscription, a souhaité nous rencontrer, le responsable réglementation et contrôles de la DIRM MED à Marseille nous a demandé des précisions ainsi que la responsable des eaux de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée.

Lors du long entretien que nous avons eu avec Madame Menard, nous avons évoqué la situation en justifiant nos inquiétudes par des exemples concrets. Le premier prud'homme a également démontré la **raréfaction de la ressource** et doit fournir prochainement à la députée les chiffres ayant permis d'évaluer cette situation. De plus, madame Menard se charge de faire évoluer le dossier au niveau du financement des analyses. C'est un premier pas concret dans une situation devenue très inquiétante.

Dans les prochaines années, ma petite fille dira peut-être « *Je me souviens qu'avant...* » mon grand-père me racontait qu'il n'y avait presque plus de poissons ; la mer était vide. Regarde maintenant, il faut écarter les bancs de maquereaux pour pouvoir jeter l'ancre. C'est miraculeux, il s'est passé certainement quelque chose. Et de là où je serai, je lui répondrai... sois vigilante « *Pèque* », ne lâche rien.

Jean-Paul Palacio  
président APPP Valras-Plage

